



HAL
open science

Deux ou trois “ choses ” sur les noms généraux

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Deux ou trois “ choses ” sur les noms généraux. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2022, 20-2, 10.4000/corela.15363 . hal-04535739

HAL Id: hal-04535739

<https://hal.science/hal-04535739>

Submitted on 7 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Corela

Cognition, représentation, langage

20-2 | 2022

Vol. 20, num. 2

Deux ou trois « choses » sur les noms généraux

Mathilde Salles



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/corela/15363>

DOI: 10.4000/corela.15363

ISSN: 1638-573X

Publisher

Université de Poitiers

Electronic reference

Mathilde Salles, "Deux ou trois « choses » sur les noms généraux", *Corela* [Online], 20-2 | 2022, Online since 28 November 2022, connection on 30 November 2022. URL: <http://journals.openedition.org/corela/15363> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/corela.15363>

This text was automatically generated on 30 November 2022.



Creative Commons - Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Deux ou trois « choses » sur les noms généraux

Mathilde Salles

- 1 Les études consacrées aux noms généraux¹ évoquent régulièrement leur fonctionnement anaphorique et l'une de leurs premières identifications, celle de Halliday et Hasan (1976), est intimement liée à leur rôle pour la cohésion du texte et, ainsi, à leur fonctionnement anaphorique. Leur pauvreté sémantique leur garantit une polyvalence référentielle qui les rendrait, selon Huyghe (2021, §57), particulièrement aptes à l'anaphore infidèle². Et, si ces noms généraux sont en outre des noms sous-spécifiés (Legallois 2006 et 2008) – dits encore noms coquilles (Adler & Moline 2018a ; « shell nouns » chez Schmid 2000) – des noms qui « encapsulent » un contenu propositionnel, ils sont alors ouverts aux reprises ou anticipations résumantes de l'anaphore et la cataphore résomptives.
- 2 On peut néanmoins douter de l'intérêt qu'il y aurait à reprendre, en anaphore infidèle, un référent déjà introduit sous une forme plus spécifiée par un terme aussi pauvre sémantiquement qu'un nom général ou même un hyperonyme très haut (nous tenterons de les distinguer plus tard). Plusieurs exemples relevés par Reichler-Béguelin (1995) et Reichler-Béguelin et al. (1990) soulignent la maladresse d'emplois anaphoriques de ce type ou l'effet humoristique qu'ils sont destinés à produire (1) :
 - (1) Des radis l'attendaient, et le chat miaula espérant des sardines, et Amélie qui craignait une combustion trop accentuée du fricot. Le maître de maison grignote **les végétaux**, caresse **l'animal** et répond à **l'être humain** qui lui demande comment sont les nouvelles aujourd'hui.
– Pas fameuses.
(Queneau, *Un rude hiver*, cité par Reichler-Béguelin et al. 1990, 87, repris au Groupe µ 1970, 103)
- 3 Si l'utilité discursive d'un nom comme *végétal* apparaît bien dans des emplois génériques (ex. *Les végétaux sont des organismes peu différenciés. On distingue, parmi les végétaux,...* etc.) ou attributifs (*X est un végétal*), celle-ci est beaucoup moins évidente dans des emplois référentiels spécifiques, et, à moins de ne pas savoir comment nommer plus précisément le végétal en question (ce qui ne devrait pas être le cas pour

les reprises infidèles puisque le référent a déjà reçu un nom), on préférera souvent d'autres modes de désignations.

- 4 La pauvreté et la généralité de ces noms constituent à la fois le moteur de leur polyvalence référentielle et un frein à leurs emplois discursifs, paradoxe que Kleiber (1987) a fort bien souligné pour le mot *chose*, l'un des plus généraux d'entre eux :

L'emploi du mot *chose* est *a priori* paradoxal. D'un côté, la puissance et le caractère sémantique vague et général de mot-caméléon qu'on lui prête d'habitude le prédestinent à un service référentiel « tous azimuts », à une désignation ou qualification de toute entité, de... toute chose donc. Mais d'un autre côté, cette même quasi-vacuité sémantique et généralité s'oppose à un rôle discursif pleinement pertinent. Référent à une chose à l'aide de *chose* ou la qualifier de *chose* n'est à l'évidence pas très utile, si l'on sait par avance que toutes les choses sont des choses. Le mot *chose* a ainsi, d'emblée (en jouant sur les mots, et, on l'aura remarqué, sur les choses), vocation à s'employer à la fois pour tout et pour rien. Les propriétés qui militent en faveur d'un emploi occurrence universel ou quasi universel sont en même temps celles qui rendent son utilisation difficile, voire inutile. En tout cas, intrigante dans le domaine des activités de reformulation et de définition. (Kleiber 1987, 109)

- 5 Avant d'évoquer quelques emplois anaphoriques des noms généraux (désormais NG) dans la section 4, nous tenterons de circonscrire et définir cette catégorie nominale. Pour cela, nous nous appuyerons tout d'abord (section 1) sur l'étude de Halliday & Hasan (1976), étude qui, après une première liste de noms, en fait apparaître d'autres qui ne sont guère mentionnés dans les travaux consacrés aux NG et dont l'intégration dans une telle catégorie peut surprendre : les noms de qualité (*idiot, imbécile...*). La comparaison avec les hyperonymes (section 2) et le rapprochement (sur lequel nous reviendrons à la section 3) avec les noms de qualité nous permettront de mieux cerner certaines caractéristiques des NG et d'expliquer à la fois leurs potentialités référentielles exceptionnelles, parfois « transcatégorielles », et les limites de leurs emplois anaphoriques.

1. Qu'est-ce qu'un nom général ?

1.1. Une première identification : Halliday & Hasan (1976)

- 6 La caractérisation et la liste de noms proposées par Halliday & Hasan (1976) constituent le point de départ de plusieurs analyses récentes des NG en français (outre Adler & Moline 2018b, on peut citer Huyghe 2021 ou Schnedecker 2018b). La classe des NG est constituée, selon Halliday & Hasan (1976, 274), d'un petit ensemble de noms « having generalized reference within the major noun classes, those such as 'human noun', 'place noun', 'fact noun' and the like ». Les exemples, rattachés à des catégories majeures de noms, sont les suivants :

people, person, man, woman, child, boy, girl [human]
creature [non-human animate]
thing, object [inanimate concrete count]
stuff [inanimate concrete mass]
business, affair, matter [inanimate abstract]
move [action]
place [place]
question, idea [fact]

- 7 Ces exemples mêlent noms d'entités animées et inanimées, noms d'entités concrètes et abstraites, noms comptables et massifs et les catégories majeures, comme le remarque Huyghe (2021, 3, § 9), mélangent des catégories purement descriptives (human, non-human animate...) et des catégories « hybrides » (inanimate concrete count, inanimate concrete mass) définies à la fois en termes descriptifs (inanimate concrete) et morphosyntaxiques (comptable ou non). Cette hétérogénéité n'est pas, selon Huyghe (2021, 3, § 11), le seul défaut que présente un tel classement (ontologique et parfois ontologico-morphosyntaxique) : certains noms à référence généralisée seront difficiles à associer à « un pan ontologique donné, selon que ceux-ci s'appliquent à des domaines très étendus (*fait, entité*) ou sont lexicalement destinés à l'indétermination (*truc, chose, machin, bidule, bazar*) [...]. D'autres noms encore (*élément, exemple, ensemble*) échappent à la taxinomie ontologique, en cela qu'ils consistent en la catégorisation de leur référent d'après un aspect fondamentalement relationnel. »
- 8 Dans la mesure où c'est essentiellement la fonction cohésive de ces noms qui intéresse Halliday & Hasan (1976, 274-275), à la liste d'exemples que nous venons d'évoquer, succède une liste d'exemples d'emplois anaphoriques (anaphores infidèles – ex. *the minister... the man..., this crockery... the stuff...* – ou résomptives – ex. *Henry seems convinced there's money in dairy farming. I don't know what gave him that idea*). Ces exemples leur permettent de préciser le statut des NG : d'un point de vue lexical, « they are the superordinate members of major lexical sets » (p. 275) et, d'un point de vue grammatical, les SN anaphoriques constitués sont très proches d'emplois anaphoriques pronominaux. A la différence de ces derniers toutefois, les NG offrent la possibilité d'être accompagnés d'un élément affectif : *the stupid thing, the lucky fellow, the poor little thing...* L'ajout de ce qu'on peut appeler un adjectif de qualité (Milner 1978, 207) ou un adjectif affectif (Marengo 2011, 124) permet en outre à certains NG d'étendre leur champ d'application référentielle, de l'animé non humain vers l'humain (*poor creature*), de l'inanimé vers l'animé non humain ou humain (*poor little thing*)³.
- 9 L'importance de cette dimension expressive dans le fonctionnement discursif des NG conduit Halliday & Hasan (1976, 276) à traiter les noms dont le sens même inclut cette dimension (les noms de qualité de Milner 1978, par exemple, *idiot, imbécile, crétin, amour, merveille...*) comme des NG et même à les placer hiérarchiquement plus haut qu'un nom comme *enfant* (*child*, qui, lors de la présentation d'une série d'exemples de reprises anaphoriques sera en quelque sorte « dégradé » et passera du statut de NG qu'il avait dans la liste d'exemples initiale à celui de « superordinate », statut qui semble alors⁴ plus proche d'un hyperonyme du nom de départ, *boy*⁵).
- 10 Halliday & Hasan (1976, 276) précisent que les NG dont le sens inclut cet élément expressif sont surtout des noms désignant des humains, mais on peut aussi noter leur capacité, à l'instar de certaines formations [adjectif de qualité + NG], à étendre leur champ d'application référentielle à d'autres catégories ontologiques, animées non humaines (*mon imbécile de chien ; mon chien... cet idiot...*) voire inanimées (*cette imbécile de voiture ; ma voiture... cette merveille...*)⁶.
- 11 L'inclusion des noms de qualité parmi les NG et la place hiérarchiquement plus élevée que celle de noms comme *child, boy*, qu'ils occuperont dans les exemples que donneront ensuite Halliday & Hasan (1976, 279-280) conduisent à penser que la polyvalence référentielle est plus décisive pour l'identification de cette classe de noms que leur pauvreté sémantique, les deux n'étant finalement pas toujours corrélés. Dans la mesure où il inclut une valeur expressive, le sens du nom *imbécile* semble en effet plus riche que

celui des noms *homme, individu, personne*, mais sa capacité à s'appliquer à n'importe quel être humain et à transcender la catégorie humaine le rend de ce point de vue plus général.

- 12 Milner (1978) souligne une autre caractéristique des noms de qualité, qui, comme celle de la polyvalence référentielle, les rapproche des pronoms : leur non-autonomie référentielle, c'est-à-dire le fait que, contrairement aux noms ordinaires, il ne soit pas possible, « de définir de manière générale la classe des êtres dont ce nom est la désignation » (Milner 1978, 199) ⁷, le fait que leur référence ne soit, comme celle des pronoms personnels, définissable que dans des énoncés particuliers. « Comme pour les pronoms personnels, écrit Milner (1978, 202), il n'y a pas de classe des « imbéciles » hors des circonstances où un sujet articule *expressis verbis* le mot lui-même ».
- 13 Cette propriété, ajoutée à celle de la polyvalence référentielle, pourrait nous permettre de mieux circonscrire la classe des NG. Comme les pronoms et les noms de qualité, des noms comme *chose, objet, personne, fait* manifestent peu d'autonomie référentielle, peu ou pas d'aptitude, contrairement aux noms ordinaires, à désigner une classe bien définie. L'absence de sens lexical des pronoms, la pauvreté sémantique des NG non affectifs et la valeur affective, non classifiante, des noms de qualité sont autant de freins à l'autonomie référentielle⁸.

1.2. Un continuum de généralité

- 14 Lorsque Halliday & Hasan (1976, 277-282) s'attachent à la place des NG parmi les autres formes de réitération⁹, la notion de NG devient toute relative et la frontière entre NG et nom superordonné se trouble, puisque certains noms, comme *boy, child*, d'abord classés parmi les NG, vont se trouver dominés par un NG ou même par un nom superordonné (plus général que le nom de départ, mais moins général qu'un autre nom). Halliday & Hasan (1976, 279-280) décriront ainsi les reprises de *the boy, the old elm* et *the ascent of the peak* :
- 15 - *the boy* :
- 16 - *the lad*, synonyme
- 17 - *the child*, terme superordonné
- 18 - *the idiot*, nom général
- 19 - *the old elm* :
- 20 - *that tree*, terme superordonné
- 21 - *that old thing*, nom général
- 22 - *the ascent of the peak* :
- 23 - *the climb*, synonyme
- 24 - *the task*, superordonné (*task*, qui aurait sans doute pu figurer parmi les NG de la première liste)
- 25 - *the thing*, nom général (*thing*, qui étend ici encore son champ d'application référentielle – cette fois sans l'aide d'un adjectif de qualité – pour la reprise d'un nom d'action)
- 26 Mais les NG ne constituent pas le terme de ce continuum de généralité et, après *the thing*, Halliday & Hasan (1976, 279) mentionnent le pronom *it*. Une fois encore, la

généralité est définie en fonction des potentialités référentielles, de la polyvalence référentielle. En effet, selon Halliday & Hasan (1976, 279), *it est plus général que thing*, car il n'exclut que la référence à des personnes, alors que *thing* « usually excludes people and animals, as well as qualities, states and relations, and it always excludes facts and reports »¹⁰.

- 27 On peut certes estimer, à la suite d'Adler & Moline (2018b, 5), que, « pour ancrer la réflexion, il est nécessaire de prendre en considération la catégorie des noms généraux identifiée par M.A.K Halliday et R. Hasan (1976) [...], dans la mesure où ces noms restent souvent confondus avec les hyperonymes », mais force est de constater que ce n'est pas suffisant.
- 28 Ce n'est suffisant ni pour définir une classe stable, la généralité étant souvent relative (cf. les cas de *child* et *boy*, noms généraux de la liste de départ, qui entreront ensuite dans une hiérarchie *boy*, nom de départ, relativement spécifique < *child*, superordonné < *idiot*, nom général), ni pour distinguer NG et hyperonymes (cf. là encore le cas de *child* nom général, puis terme superordonné, comme l'est *tree* – véritable hyperonyme de *elm*, ce que n'est sans doute pas *child* par rapport à *boy* ; voir *infra*).
- 29 A partir de quel degré de généralité et de polyvalence référentielle, a-t-on affaire à un NG et non plus à un hyperonyme ? L'hyperonymie étant relative (*animal* est un hyperonyme de *chien*, qui est lui-même un hyperonyme de *retriever*, qui est lui-même un hyperonyme de *labrador* et *flat coated*, par exemple), pourquoi ne pas considérer les NG comme des super hyperonymes ?

2. Noms généraux et hyperonymes

- 30 Dans son étude des noms généraux d'espace (désormais NGE), Huyghe (2009, 60-61) souligne que ces derniers ont en commun avec des hyperonymes comme *animal*, *plante*, correspondant au niveau superordonné de la théorie du prototype (Rosch et al. 1976), le fait de ne pas être associés à une représentation imagée ou une forme générale, mais que leur imprécision descriptive est plus grande et qu'ils se prêtent plus difficilement à des emplois indéfinis sans expansion (*un N, des N*) et aux emplois génériques.

2.1. Emplois indéfinis sans expansion

- 31 Si le caractère peu distinctif et peu informatif des noms superordonnés n'en fait pas, en emploi nu, les meilleurs candidats à l'introduction d'un nouveau référent (voir Theissen 1997, citée par Huyghe 2009 sur ce point), la chose se révèle plus compliquée encore avec les NGE. Huyghe (2009, 61) oppose ainsi l'acceptabilité de *Il y a des plantes dans sa chambre ; Il y a des animaux dans la forêt* – avec les noms superordonnés *plante*, *animal* – à l'inacceptabilité¹¹ de *??J'habite un endroit ; ??Pierre a aperçu des lieux ; *Il y a des endroits en Slovénie ; *Il y a un lieu près de chez Pierre* – avec les NGE *endroit*, *lieu*.
- 32 Bien que des NG comme *chose*, *personne*, *individu* entrent naturellement dans certains SN indéfinis quand on ne sait pas ou ne veut pas nommer précisément une chose, une personne, un individu, etc. (*Il y a une chose dans le placard !* – s'il s'agit d'une bestiole, par exemple ; *Une personne a appelé sans laisser de message ; Une personne/Un individu a été interpellé(e) par la police hier soir...*)¹², *chose*, *être*, *objet*, *individu* et, peut-être à un moindre

degré, *personne* peuvent aussi manifester une certaine difficulté à introduire seuls, sans aucune spécification, un nouveau référent¹³ :

- (2) a. J'ai acheté ?une chose/ ?un objet
- b. Ce magasin vend des ?choses/ ?des objets.
- c. J'ai rencontré ??un être/ ??un individu/ ?une personne/un homme
- d. Elle a rendez-vous avec ??un être/ ??un individu/ ?une personne/un homme
- e. J'ai aperçu ?un être/un individu/une personne/un homme

- 33 Des noms relationnels de sens général comme *partie, élément, constituant, membre* excluent radicalement ce mode d'introduction si l'élément qui les englobe n'est pas mentionné (3a-b) et présentent le même défaut informatif que les exemples de Huyghe (2009) lorsque cet élément englobant est mentionné (3c-d) :

- (3) a. *J'ai aperçu des parties/des éléments/des constituants
- b. *Je connais des membres
- c. ??Il y a des parties dans cette voiture
- d. ??Il y a des membres dans ce jury

- 34 Le défaut informatif de plusieurs de ces exemples est lié à leur caractère quasi tautologique : un jury est par définition composé de membres (ce qu'on pourrait exprimer par une phrase générique comme *Il y a des membres dans un jury*), habiter implique un endroit, on rencontre généralement des êtres... Si les énoncés se présentent comme purement informatifs, la seule mention d'une propriété définitoire, sans aucune propriété descriptive ajoutée par une expansion du nom (*Il y a des membres corrompus dans ce jury ; Max habite un endroit formidable ; Ce magasin vend des choses/objets insolites* ou encore, exemple proposé par un relecteur, *Il y a des endroits en Slovénie qui valent le voyage*), est insuffisante.

- 35 Les noms de qualité se prêtent en revanche facilement, contrairement aux (autres) NG, à l'introduction de nouveaux référents sous la forme de SN indéfinis sans expansion. Les exemples (4)-(5) ne présentent pas le déficit informatif observé avec les NG *endroit, lieu, chose, être, objet, personne, partie, membre*, etc. dans des contextes comparables :

- (4) Marie a épousé un imbécile/un salaud
- (5) Il y a des imbéciles dans ce jury

2.2. Emplois génériques

- 36 Après avoir souligné les différences entre les NGE et des noms superordonnés comme *animal, plante* dans les SN indéfinis nus en position non prédicative (introduisant un nouveau référent), Huyghe (2009, 62-64) compare leurs emplois génériques dans des SN définis pluriels, là encore sans expansion. Alors que des noms comme *animal, plante* autorisent sans difficulté ce type d'emplois (*aimer les plantes/les animaux...*), les NGE ne les admettent pas (**aimer les endroits/les lieux*). Les NGE, contrairement à des noms superordonnés comme *animal, plante*, ne permettent pas de construire des classes, leur contenu descriptif est « trop pauvre pour permettre des regroupements homogènes : les choses dénotées par les NGE ont trop peu en commun pour constituer des ensembles distinctifs » (Huyghe 2009, 64).
- 37 Les autres NG – hormis *homme*, dont le statut de NG reste à discuter – manifestent souvent¹⁴ la même réticence à constituer des SN génériques (*aimer ??les choses/ ??les êtres/ ??les personnes ; étudier ??les choses/ ??les êtres/ ??les objets*) et ne sont pas plus à même de construire seuls des ensembles distinctifs. La valeur discriminante nécessaire à la construction de classes et aux emplois génériques ne peut leur être offerte que par

le contexte : soit sous la forme d'une expansion nominale (*aimer les personnes sensibles/ les objets chers/les choses chères*), soit par contraste avec une classe (*les mots et les choses*) ou avec un ensemble qui, bien qu'il soit *a priori* peu distinctif, se différencie malgré tout du précédent (*les êtres et les choses*, [+/-animé], *les concepts et les choses*, [+/-concret], ou encore, avec des NGE : *les personnes et les lieux*¹⁵, *les endroits et les êtres*¹⁶).

- 38 Les noms de qualité se séparent là aussi des (autres) NG, leur emploi dans des SN génériques étant tout à fait naturel : *je n'aime pas les imbéciles ; les imbéciles ont toujours raison ; les salauds s'en sortent toujours*.

2.3. Les noms généraux ne sont pas des hyperonymes

- 39 Se contenter d'une règle comme celle qu'évoque Murphy (2010, 124) :
- « X is the hyponym of Y iff it has all the same components as y, plus at least one more »
- 40 pour définir la relation d'hyponymie/hyperonymie, ne permet pas de distinguer les véritables relations « type-de » (qui peuvent être « comfortably related by the natural language definition of hyponymy X is a kind/type/sort of Y », Murphy 2003, 218) d'autres relations d'inclusion.
- 41 Selon cette règle, en effet, *fireman* est un hyponyme de *man*, bien qu'on ne puisse pas à proprement parler d'une relation « type-de ». On ne définira pas un pompier comme un type d'homme, comme on définira un labrador comme un type de chien ou un chien comme un type d'animal et, contrairement à (6a), les énoncés (6b-c) sont effectivement étranges (« odd », écrit Murphy 2003, 218) :
- (6) a. A horse is a type of animal.
b. ?A kitten is a sort of cat.
c. ?A queen is a kind of woman.
(exemples que Murphy 2003, 218, reprend à Cruse 2000, 152)
- 42 Les relations d'inclusion que l'on peut établir entre un nom de fonction ou de profession (*reine, pompier*) et les noms *homme, femme, personne*, ou encore celles qui s'établissent suivant des distinctions d'âge (*chat/chaton, cheval/poulain, homme/enfant, vieillard*) ou de sexe (*cheval/jument, étalon*) répondent toutes à la règle évoquée par Murphy (2010), mais elles ne se laissent pas décrire en termes de relation « type-de » et n'admettent pas naturellement, contrairement aux « vraies »¹⁷ relations d'hyponymie (7d-e), les phrases attributives *Un X est un Y* :
- (7) a. ?un pompier est un homme
b. ?un poulain est un cheval
c. ? une jument est un cheval
d. un pur sang est un cheval
e. un cheval est un animal.
- 43 Des NG comme *être, chose, partie, personne* et, dans une moindre mesure, *objet* manifestent le même comportement vis-à-vis des noms qui désignent des êtres, choses, parties ou personnes précis. Les descriptions en « type-de » *?un chien est un type d'être, ? une table est un type de chose/d'objet, ?un pompier est un type d'être/de personne* et *?un tronc est un type de partie* sont tout aussi étranges que celles présentées en (6b-c). L'occurrence de ces NG en position Y dans des phrases attributives de la forme *X est Y* produit des énoncés difficilement acceptables, curieux (8a-b) ou trop peu informatifs sans spécification (8c-e) :

- (8) a. ??un chien/un homme/un pompier est un être
 b. ?une table est une chose
 c. ?un tronc est une partie (versus *un tronc est une partie d'un arbre*)
 d. ?un pompier est une personne (versus *un pompier est une personne chargée de combattre les incendies*)
 e. (?une table est un objet (à comparer à *une table est un objet formé d'une surface plane et de pieds et une table est un meuble*, avec l'hyperonyme *meuble*)¹⁸
- 44 Hormis *objet*, ils entrent difficilement dans une autre structure caractéristique de l'hyponymie, la structure *X et autres Y* (*des labradors et autres chiens, des tables et autres meubles* ; voir Lyons 1977 et Cruse 2000, cités par Murphy 2003, 217) :
- (9) a. ??des chiens, des chats et autres êtres
 b. ??des tables et autres choses
 c. ??des troncs et autres parties
 d. ?des pompiers et autres personnes
 e. des tables et autres objets ; des livres et autres objets
- 45 Enfin, nous l'avons souligné dans la section précédente, les NG se distinguent des hyperonymes par leur inaptitude à définir seuls des classes, et, ainsi, à former des SN génériques sans spécification ou contraste.
- 46 Le nom *homme*, lui, a cette aptitude et connaît, dans son acception genrée [+humain, +masculin] (10) comme dans son acception non genrée [+humain] (11)¹⁹, de nombreux emplois génériques :
- (10) Les hommes préfèrent les blondes
 (11) Les hommes ne valent rien (Marivaux, *L'île des esclaves*, scène 1)
- 47 Contrairement aux NG *être, chose, objet, personne, partie...*, le nom *homme* (non genré) est un hyponyme. Autrement dit, s'il ne regroupe pas des types, des sous-espèces, comme le font les hyperonymes *animal, plante, meuble*, il peut lui-même être défini comme un « type ». Comme le souligne Schnedecker (2018a, § 16), « *homme* sert d'hyponyme parfait dans les systèmes classificatoires où il désigne les individus d'une espèce animale particulière » – *homme* est alors hyponyme d'*animal* – et, pourrait-on ajouter à la suite de Mortureux (1997, 84), dans les systèmes classificatoires où il désigne une espèce d'être vivant – *homme* est alors co-hyponyme d'*animal* :
- tantôt les trois mots *animal, homme, végétal* seront considérés comme co-hyponymes de *être vivant*, tantôt *homme* fonctionnera comme un hyponyme de *animal* dans la tripartition des règnes (subdivision naturelle) *minéral, végétal, animal* ; c'est dans le cadre de cette tripartition que l'on dit : *l'homme est un animal doué de raison*. [...]. Cette souplesse de positionnement est liée aux multiples points de vue qui commandent la classification et à la polysémie des mots : pour un spécialiste de l'évolution, l'homme est un hominien, lequel est un primate, lequel est un mammifère placentaire, et ainsi de suite dans l'emboîtement des espèces vivantes. (Mortureux 1997, 84).
- 48 *Homme* entre ainsi, comme nom sous-ordonné, dans des réseaux de relations hyponymiques, comme nom superordonné, dans d'autres réseaux classificatoires (cf. les relations d'inclusion évoquées plus haut, avec des noms de fonction ou de profession (*reine, pompier*) ou suivant des distinctions d'âge ou de sexe) et manifeste l'aptitude à construire des classes, de façon autonome, c'est-à-dire sans contraste ou spécification supplémentaire. Ces caractéristiques le distinguent fortement de NG comme *être, chose, objet, partie* ou encore *personne*.

3. La valeur non classifiante des noms généraux et des noms de qualité

- 49 Autre indice de leur faible valeur catégorisante, les NG sont difficilement compatibles avec les adjectifs modaux (Milner 1967) ou adjectifs constructeurs de la référence (Marengo, 2011), qui, comme d'autres enclosures (*une sorte de, une espèce de*), définissent le mode d'appartenance à la catégorie dénotée par le nom, de la plus accomplie (ex. *vrai prêtre, franc succès*) à la moins accomplie (ex. *vague philosophe, prétendu philosophe, faux philosophe*), ou encore définissent des modalités d'appartenance d'ordre temporel (ex. *ancien professeur, futur prêtre*). Cette incompatibilité entre ces emplois adjectivaux et ce qu'il appelle des « supports généraux » (pronoms indéfinis *quelqu'un, quelque chose*, NG *chose, être, personne*) est illustrée par Marengo (2011, 221-222) au moyen d'une longue série d'exemples, parmi lesquels on peut citer (avec les jugements de l'auteur) **une fausse chose, *une franche chose, *quelqu'un de prétendu, *un prétendu être, *une prétendue personne, *un simple être, ??une simple personne, *une vraie chose, *un vrai être, ??une vraie personne*.
- 50 Une fois de plus, les noms de qualité se comportent différemment et si certaines combinaisons paraissent peu probables (*?un vague crétin, ?un prétendu con, ?un faux crétin*), d'autres sont tout à fait naturelles, particulièrement celles qui expriment le haut degré d'appartenance à la catégorie (*un vrai con, un pur crétin*)²⁰ et, quelquefois, celles qui expriment une appartenance future à la catégorie (*un futur crétin*), voire, parce qu'il est heureusement possible de s'amender, une appartenance révolue (*un ancien idiot*). Mais, selon Milner (1978), les noms de qualité peuvent aussi être employés comme des noms ordinaires, référentiellement autonomes et donc classifiants. Par exemple, à côté de leurs emplois non restrictifs que Milner (1978, 298) illustre au moyen de l'exemple suivant :
- (12) les parlementaires sont mécontents ; les idiots protestent (*les idiots n'opère pas une distinction sur l'ensemble de départ les parlementaires*)
- 51 et qu'il oppose à cet autre exemple (Milner 1978, 294), construit avec un nom ordinaire, *sénateur* :
- (13) les parlementaires sont mécontents, les sénateurs surtout protestent (*les sénateurs opère une distinction sur l'ensemble de départ les parlementaires*)
- 52 il existe toujours une possibilité d'interprétation oppositive : « à côté de l'interprétation non restrictive subsiste toujours l'autre. Autrement dit *idiot* peut être employé comme nom ordinaire, référentiellement autonome » (Milner 1978, note 1, 298).
- 53 Cette dualité des noms de qualité, parfois non classifiants, non autonomes, comme le sont les NG, parfois classifiants, autonomes, comme les noms ordinaires, permet d'expliquer pourquoi des noms comme *idiot, imbécile* admettent à la fois les emplois référentiels extrêmement souples caractéristiques des NG et des emplois supposant une valeur classifiante (les emplois génériques²¹, les emplois indéfinis sans expansion, par exemple). Lorsqu'ils n'ont pas de valeur classifiante, que « la partition des référents possibles [varie] d'énoncé à énoncé, de sujet à sujet » (Milner 1978, 334), ils peuvent, comme les pronoms personnels, s'appliquer à des référents très divers, non seulement des individus, mais aussi des animaux (*mon chien, cet idiot...*), des objets (*mon imbécile de voiture...*). Et c'est bien lorsqu'ils sont employés comme noms de qualité – dans des

emplois anaphoriques comparables à ceux qu'évoque Milner (1978, 225) – que ces noms sont traités comme des NG et occupent la position hiérarchique la plus haute dans les exemples de Halliday & Hasan (1976) :

(14) Henry's thinking of rowing the Atlantic. Do go and talk to **the wretched fool**.

(Halliday & Hasan 1976 ; 276)

(15) There's a boy climbing that tree.

The lad's going to fall if he doesn't take care. (synonyme)

The child's going to fall if he doesn't take care. (superordonné)

The idiot's going to fall if he doesn't take care. (nom général)

(Halliday & Hasan 1976 ; 279-280)

- 54 La propriété essentielle des NG, propriété qui les distingue des hyperonymes ou encore du nom *homme* et qui les rapproche des noms de qualité²², est leur absence d'autonomie, leur non-classifiante. Cette absence d'autonomie explique leur élasticité référentielle²³, leur capacité à transcender les catégories ontologiques et se reflète dans leur difficulté à admettre des emplois génériques sans détermination ou contraste (cf. section 2.2) et dans leur préférence pour des emplois modifiés dans les SN indéfinis utilisés pour introduire un nouveau référent (cf. section 2.1), ainsi que dans les SN indéfinis en emploi attributif (cf. section 2.3). Dans ces derniers emplois, qu'il s'agisse de définir (*un fauconnier est une **personne** chargée de dresser les faucons pour la chasse ; un cadeau est un **objet** qu'on offre à quelqu'un*) ou de qualifier (*Max est une **personne** intéressante*), des NG comme *personne*, *objet*, *chose* jouent le rôle de support de classification ou de qualification et pourraient aisément être remplacés par des pronoms, des pronoms indéfinis comme *quelqu'un*, *quelque chose* (*un fauconnier est **quelqu'un** chargé de dresser les faucons pour la chasse ; Max est **quelqu'un** d'intéressant ; un cadeau est **quelque chose** qu'on offre à quelqu'un*) ou encore la combinaison pronom démonstratif + pronom relatif (introduisant une relative périphrastique) avec laquelle ils entrent régulièrement en concurrence dans les définitions lexicographiques. Les définitions de noms de profession ou de fonction, par exemple, utilisent tantôt le NG *personne* comme support de classification :

55 - *écrivain* : « Personne qui compose des ouvrages littéraires » (*Petit Robert*)

56 - *fauconnier* : « Personne chargée de dresser les faucons pour la chasse » (*TLFi*)

57 - tantôt un pronom démonstratif suivi d'un pronom relatif :

58 - *écrivain* : « Celui, celle qui compose des ouvrages littéraires » (*TLFi*)

59 - *fauconnier* : « Celui qui dresse et fait voler les faucons et autres oiseaux de proie (*Petit Robert*).

60 Mais, puisque c'est avant tout leur fonction cohésive – « on the borderline between grammatical and lexical cohesion » – qui est mise en avant par Halliday & Hasan (1976, 274), quelle peut être l'utilité de ces noms pour la cohésion du texte ?

4. Emplois anaphoriques

61 Lorsque les NG sont en outre des noms coquilles, comme c'est le cas de *fait* (cf. Huyghe 2018, 2021) ou comme cela peut être le cas de *chose*, *truc*, ils connaissent des emplois anaphoriques ou cataphoriques résomptifs variés :

(16) Paul gifla Berthe. **La chose** ne plut guère à la jeune fille

Il arriva alors **la chose suivante** : Paul gifla Berthe

Je vais te dire **une chose** : Paul ne t'écrira pas
(exemples de Kleiber 1987, 115)

(17) On se plaint de l'abondance des eaux et on dit que les terres sont submergées ; **ce fait** n'est pas exact. (Louis-Narcisse Baudry des Lozières, *Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale, fait dans les années 1794-1798* (par B**** D***), Frantext)

(18) Il sait, **le fait** est sûr, lire, écrire et compter ; sait instruire à l'école, au lutrin sait chanter ; connoît les lunaisons, prophétise l'orage, et même du latin eut jadis quelque usage. (Jacques Delille, *L'Homme des champs ou les Géorgiques françaises*, Frantext)

- 62 Huyghe (2021, § 61) souligne, dans des exemples similaires à (17) et (18), que « le rôle de *fait* est essentiellement de permettre à un contenu propositionnel d'accéder à la référence nominale et ce faisant, de réifier un contenu abstrait ». L'utilité de NG coquilles comme *fait* ou *chose* pour la cohésion du texte apparaît alors clairement : ces noms permettent de nominaliser un contenu propositionnel sans le classifier, ils sont donc particulièrement précieux quand le fait ou la chose évoqué(e) – fait ou chose dont on veut continuer à parler – n'est pas classifiable²⁴.
- 63 L'intérêt des NG pour l'anaphore infidèle est, en revanche, beaucoup moins évident.

4.1 Les NG en anaphore infidèle : quelques limites...

- 64 Une reprise infidèle par un NG peut évidemment se justifier si l'on n'a pas vraiment réussi à catégoriser en première instance. Dans les exemples (19) et (20), les SN *la chose* et *cette chose* sont utilisés après une catégorisation approximative du référent, marquée par l'emploi des enclosures *une sorte de*, *genre*. L'emploi du NG *chose* répond alors à l'incapacité du narrateur de (19) et des enfants indiscrets de (20) de classifier précisément le référent :

(19) Et puis je m'arrête, terrifié. Dans son dos vient d'apparaître **une sorte d'énorme monstre**, **genre** saint-bernard. **La chose** bave en avançant lentement dans le corridor (Benoziglio, *Cabinet portrait*, cité par Adler & Moline 2018b, 8)

(20) Lorsque les parents n'y étaient pas, nous aimions découvrir le secret de leur chambre à coucher. [...]. Certes, on n'avait pas le droit d'y entrer mais comme nous savions où était la clef, on ne s'en privait pas. Dans les tables de nuit, il y avait toutes sortes de pommades et de crèmes dont l'odeur me plaisait. L'une d'elles se présentait sous la forme d'une gelée et Claude m'avait expliqué que cette gelée servait à boucher les trompes de MARRAINE quand elle mettait tout au fond de son ventre un morceau de caoutchouc. [...]. Dans la table de nuit de papa, il y avait aussi **une sorte de** grosse matraque qui ressemblait au bâton dont les agents se servent pour régler la circulation. **Cette chose** était à la fois lourde, dure et molle. Claude disait que c'était une arme pour assommer les voleurs. (Jacques Lanzmann, *Le têtard*, Frantext)

- 65 Mais, si le référent a été classifié de manière précise en première instance, pourquoi en quelque sorte le déclassifier par la suite ?
- 66 Avec des noms classifiants superordonnés – des hyperonymes ou encore le nom *homme* – l'anaphore infidèle peut déjà se révéler maladroite, la perte de certains traits distinctifs qu'entraîne l'utilisation d'un terme superordonné pouvant nuire à la pertinence informative et argumentative du propos (21)-(22), voire s'accompagner d'effets dépréciatifs non souhaités (22) :

(21) Le dictionnaire instruit le lecteur de la différence entre le grillon domestique et le grillon des champs, distinguant la longueur et la couleur de **ces animaux**. (Copie d'étudiant, FLE, Reichler-Béguelin et al. 1990, 87)

(22) Etant secrétaire dans une société laitière [...], le vin [n'] exerçait aucune attirance sur elle. Ce ne fut qu'après son mariage en 1960 avec un cuisinier que le couple a repris un petit restaurant [...] où Maryse est entrée en contact avec **ce(tte) boisson alcoolique** dont elle savait si peu. [...] Elle a suivi des stages d'œnologie à Mâcon et à Beaune pour s'initier à la dégustation de **ce liquide** [...]. (Copie d'étudiant, FLE, Reichler-Béguelin 1995, 68-69)

67 En (21), dans un contexte où il est question de propriétés peu discriminantes pour caractériser les deux types de grillons parmi la classe si hétérogène des animaux, on attendrait, sinon une simple anaphore possessive (**leur longueur et leur couleur**), au moins une reprise par un hyperonyme plus proche de *grillon domestique* et *grillon des champs* (l'hyperonyme *insecte*, « plus pertinent informativement », selon Reichler-Béguelin et al. 1990, 187). En (22), explique Reichler-Béguelin (1995, 69), « la paraphrase *boisson alcoolique*, et plus encore le générique *liquide*, qui induit une connotation dépréciative indésirée, se prêtent mal à une désignation valorisante du vin, dans un contexte où sa dégustation est présentée comme une science. En privant l'objet désigné de certaines caractéristiques distinctives, l'hyperonyme connaît en effet des rendements péjoratifs ».

68 Schnedecker (2018b) note, quant à elle, l'effet de distance que provoque l'emploi du nom *homme* lorsqu'il est utilisé pour désigner un référent auparavant identifié par un nom propre. La reprise anaphorique par *l'homme* ou *cet homme*, qui pourra se faire naturellement si l'on ne dispose pas encore d'informations particulières sur le référent en question, deviendra inappropriée une fois le référent précisément identifié ; à moins évidemment que l'effet de distance soit souhaité comme en (23) :

(23) Pierre m'a déçu terriblement aux dernières présidentielles. Cet homme vote quoi qu'il arrive pour le FN. (Schnedecker 2018b, § 38)

69 L'effet de distance et finalement ici la dépréciation du référent seraient plus importants encore avec des NG comme *personne* et *individu*, qui, dans ce type d'emplois, peuvent devenir aussi péjoratifs²⁵ et insultants que des noms de qualité. *Cette personne* en (24), *cet individu* en (25), qu'on ne veut même plus nommer, expriment la même disqualification du référent que le feraient des SN construits avec un adjectif affectif (*ce sale/triste individu*) ou que le fait le nom de qualité *goujat* en (25) :

(24) Entre ego surdimensionné et tweets compulsifs, Donald Trump en tant que 45^e président des États-Unis d'Amérique, ça ressemblait un peu à un rêve bizarre, voire un cauchemar devenu réalité. Et si la perspective que **cette personne** puisse de nouveau contrôler pour quatre ans la plus grande puissance mondiale ne vous effraie pas ou que vous êtes simplement curieux, voici 6 chiffres-clés qui résument le mandat de Trump. (NEON, 8/10/2020, <https://www.neonmag.fr/6-chiffres-cles-pour-vraiment-comprendre-le-bilan-de-donald-trump-aux-etats-unis-562565.html>)

(25) Henriette. – et lui qui accepte ! **Quel goujat !**

Gabrielle. – tu exagères. Bien peu d'hommes auraient agi autrement.

Henriette – dire que j'ai pu aimer **cet individu !** Maintenant je le hais ! Je le hais ! ...

je voudrais... je ne sais pas... je lui souhaite la mort !

(Henry Bernstein, *Le Secret*, acte 2, scène 3, Frantext)

70 La disqualification de l'individu passe par sa déclassification : alors que, en (25), Gabrielle l'intègre encore, avec l'excuse qu'elle lui trouve (« *Bien peu d'hommes auraient agi autrement* ») dans la catégorie des hommes, Henriette ne lui accorde même plus ce statut.

- 71 La déclassification n'est pas toujours dévalorisante, elle peut quelquefois, au contraire, se révéler valorisante, en particulier si le NG est accompagné d'un adjectif affectif (26) :

(26) Julie était un peu souffrante. Elle avait eu la veille au soir un accès de fièvre léger dont il lui restait encore une suite de faiblesse et d'agitation nerveuse. Je dois vous dire ici que depuis longtemps l'état de Julie m'inquiétait. J'avais fait à son sujet beaucoup de réflexions que j'ai passées sous silence, parce que le souci de **cette petite personne**, si véritable que fût mon affection pour elle, disparaissait, je vous l'avoue, dans le mouvement égoïste de mes propres soucis. Vous vous souvenez peut-être qu'un soir, à la veille de son mariage, en m'entretenant avec solennité de ce qu'elle appelait ses dernières volontés de jeune fille, Madeleine avait introduit le nom de Julie et l'avait rapproché du mien dans des espérances communes. (Dominique, *Fromentin*, Frantext)

- 72 Les potentialités de reprise par des NG sont *a priori* très étendues, mais l'évaluation qualitative et les valeurs émotionnelles qu'implique fréquemment la déclassification d'un référent réservent ce type d'anaphore infidèle à des contextes particuliers. Souvent marquées d'« émotionnalité » forte (Koch & Oesterreicher 2001)²⁶ et, ainsi, d'une certaine proximité communicative, les reprises infidèles par des NG comme *chose*, *individu*, *personne*, *objet*, seront, comme les reprises anaphoriques par un nom de qualité, surtout effectuées dans des contextes relevant d'une énonciation de discours (Benveniste 1966), comme c'est le cas dans les exemples (24) à (26) (interaction *je/tu* ou *vous*, emploi du présent), éventuellement dans des contextes de paroles ou pensées rapportées indirectement : une pensée comparable à celle que formule Henriette en (25), pourrait dans un récit nous être rapportée sous la forme d'un discours indirect libre tel que « *Dire qu'elle avait pu aimer cet individu ! Maintenant elle le haïssait ! Elle le haïssait !* ». Le marquage émotionnel s'accroît encore avec les emplois « transcatégoriels » (*cette créature* ou *cette petite chose* pour la reprise d'un référent humain, par exemple).

- 73 Dans les contextes qui ne se prêtent pas à de telles évaluations qualitatives du référent, les reprises infidèles par un NG pourront être, comme en (19) et (20), liées à l'impossibilité ou la difficulté de nommer (et non le désir de ne plus nommer, comme c'est manifestement le cas en (24) et (25)), ou encore, en cas de reprise plurielle, être liées à l'absence de terme classifiant superordonné commun (exemples (27) et (28)) :

(27) [...] elle s'arrêta **aux meubles, au marbre de la table de toilette**, encombré de **pots** et d'**outils** qu'elle ne reconnaissait plus ; elle alla à **la baignoire**, pleine encore, et dont **l'eau** dormait ; elle repoussa du pied **les étoffes** traînant sur le satin blanc des fauteuils, **le costume de la nymphe écho, les jupons, les serviettes oubliées**. Et de toutes **ces choses** montaient des voix de honte : la robe de la nymphe écho lui parlait de ce jeu qu'elle avait accepté, pour l'originalité de s'offrir à Maxime en public ; la baignoire exhalait l'odeur de son corps, l'eau où elle s'était trempée, mettait, dans la pièce, sa fièvre de femme malade ; la table avec ses savons et ses huiles, les meubles, avec leurs rondeurs de lit, lui parlaient brutalement de sa chair [...] (Zola, *La Curée*, Frantext)

(28) Laure D'Aurigny s'était procuré des feuilles de papier timbré dans la journée. Mais quand il fut question d'**une plume** et d'**un encrier**, elle regarda les deux hommes d'un air consterné, doutant de trouver chez elle **ces objets**. (Zola, *La Curée*, Frantext)

- 74 D'autres emplois peuvent en revanche être jugés maladroits, voire malvenus, tout particulièrement avec des référents humains :

(29) **Deux personnes** ont été blessées par balles. Selon les informations de BFMTV, c'est une équipe de policiers à vélo qui a tiré sur **ces deux individus**. Une enquête a

été ouverte par le parquet de Paris du chef de tentative d'homicide volontaire sur personne dépositaire de l'autorité publique, confiée au 2^e DPJ. En parallèle, une enquête a été ouverte du chef de violences volontaires avec arme par personnes dépositaires de l'autorité publique et confiée à l'IGPN. (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/paris-deux-blesses-par-balles-lors-dune-contrôle-de-police-dans-le-xviii-arrondissement-04-06-2022-GESERCIAHRAHVITXCBJXVNXYOU.php>)

(30) Cette affaire intervient après l'arrestation d'**une parente d'élève également d'origine asiatique** le lundi 19 mars devant la même école. **Cette personne** a été interpellée, interrogée et fouillée sur le seuil même de l'école devant de nombreuses personnes. (frWaC, exemple relevé par Huyghe 2021, §13)

- 75 En (29), la reprise infidèle du NG *personnes*, utilisé en première mention, par le NG *individus*, changement lexical qui s'explique peut-être par une volonté de varier les expressions nominales dans un contexte qui comprend plusieurs occurrences du nom *personne*, produit un effet péjoratif indésirable ; en (30), l'effet péjoratif est sans doute moindre, mais une reprise du nom utilisé en première mention ou alors une reprise au moyen du nom *femme* auraient été plus neutres.

4.2. ... et des choses qui restent à éclaircir

- 76 Les remarques que nous venons de faire sur le fonctionnement de quelques noms (*chose, individu, personne, objet*) conduisent à nuancer certaines affirmations sur les potentialités anaphoriques des NG. Ces remarques sont toutefois extrêmement partielles et d'autres NG, tels les NG relationnels *partie, élément, membre*, par exemple, semblent offrir des potentialités de reprise infidèle différentes, peut-être plus étendues²⁷. Une reprise par un SN démonstratif comme *cette partie* (ou *cet élément*) permet notamment de distinguer une partie d'une autre, d'autres ou des autres parties constitutives du même tout ou du même ensemble ; la comparaison entre *cette partie* et d'autres (exemple (31)), voire l'opposition entre *cette partie* et les autres (exemple (32)) peut même être explicite :

(31) Ces convulsions **du visage** se rencontrent toujours et dans tous les accès d'épilepsie. Mais quand ces accès sont violents, les muscles de **cette partie** ne sont pas seuls ainsi agités, quelquefois tous les membres entrent aussi en convulsion. (Étienne-Louis Geoffroy, *Manuel de médecine pratique*, Frantext)

(32) Description de l'hydrocéphale externe. *Dans l'hydrocéphale externe* il y a une collection d'eaux ou de sérosités sous les tégumens de **la tête**, entre ces tégumens et le crâne. Alors le tissu cellulaire qui est au-dessous de la peau est gonflé, la peau paroît élevée sans aucun changement dans sa couleur, mais si on comprime **cette partie**, l'impression du doigt reste empreinte, moins cependant que dans les autres parties du corps ; en un mot c'est un véritable oedème produit par l'infiltration du tissu cellulaire. (Étienne-Louis Geoffroy, *Manuel de médecine pratique*, Frantext)

- 77 L'emploi du NG *partie* en anaphore infidèle inscrit ici la partie en question au sein d'un système de parties. Cependant, la reprise par un tel NG, non distinctif dans un contexte évoquant de multiples parties, peut alors poser d'autres problèmes : des problèmes d'identification référentielle assez comparables à ceux que peut produire une reprise par un pronom personnel. Il n'est pas rare, dans le *Manuel de médecine pratique* de Geoffroy, d'éprouver quelques difficultés à bien saisir à quelle partie le SN *cette partie* réfère. La tête ou le crâne en (32) ? Le ventre, la région du foie, et ensuite le petit lobe du foie en (33) ?

(33) Quelquefois il est tourmenté de vomissements et même de toux, son ventre est resserré, et le peu de matières qu'il rend est de couleur grise ou blanchâtre. La

douleur, qu'il éprouve dans la région du foie, redouble par la pression de **cette partie**, par la toux, l'éternuement, mais cette douleur est sourde et obscure, à moins qu'on ne comprime le petit lobe du foie, le seul qui déborde les côtes dans l'état naturel ; et pour lors, quand on examine le mal, il faut, pour réveiller la douleur, ne pas presser **cette partie** avec le plat de la main, mais enfoncer les doigts réunis sous le cartilage xyphoïde. (Étienne-Louis Geoffroy, Manuel de médecine pratique, Frantext)

- 78 Le défaut d'autonomie et de classification produit alors d'autres effets indésirables – une certaine confusion référentielle – qui limite une fois de plus les emplois des NG en anaphore infidèle.

Conclusion

- 79 La question des NG, de leur délimitation et de leur extension, est évidemment loin d'être réglée. Nous espérons néanmoins avoir réussi à clarifier deux ou trois choses à leur sujet.
- 80 La comparaison avec d'autres termes superordonnés (des hyperonymes ou encore le nom *homme*) et avec les noms de qualité, noms qui apparaissent au plus haut du continuum de généralité dans certains exemples de Halliday & Hasan (1976), a permis de souligner une propriété fondamentale : l'absence d'autonomie, la non-classifiabilité, propriété qui permet de distinguer des NG tels que *personne*, *individu*, *chose* d'autres noms au contenu sémantique réduit comme *homme*, *femme*, par exemple. Les NG ne peuvent construire seuls des classes ; cette inaptitude se manifeste en particulier dans leur difficulté à admettre des emplois génériques seuls, sans détermination ou contraste, et à introduire seuls, sans détermination supplémentaire, un nouveau référent.
- 81 Leur polyvalence référentielle, conséquence de cette absence d'autonomie, n'en fait pas nécessairement pour autant de bons candidats pour une reprise infidèle. Si la perte de traits distinctifs peut déjà se révéler inappropriée lors de reprises par des hyperonymes, la déclassification opérée par la reprise par un NG peut l'être davantage encore. Pourquoi en effet déclassifier un référent qui a été classifié en première instance ? Une telle déclassification, quand elle ne s'explique pas par une incapacité à rassembler sous un classifieur commun plusieurs éléments, peut se charger d'une valeur appréciative – souvent péjorative – qui ne convient pas à n'importe quel type de contexte. Les emplois des NG *individus* et *personne* en deuxième mention dans les exemples (29) et (30) ont sans doute été dictés par certaines normes du texte écrit en français : ils permettent en effet d'éviter à la fois des répétitions nominales et des reprises pronominales²⁸ qui pourraient être jugées maladroitement ou équivoques. Mais les connotations péjoratives qu'entraînent la déclassification en (30), avec le passage de *une parente d'élève également d'origine asiatique* à *cette personne*, et la reprise par le NG *individus* après une première présentation sous la forme du NG *personnes* (qui, en première mention, ne produit pas l'effet péjoratif qu'il peut avoir en reprise infidèle) en (29) nous semblent malheureuses.

BIBLIOGRAPHY

- Adler, S. & Moline, E. (2018a), *Les noms généraux, Langue française*, 198.
- Adler, S. & Moline, E. (2018b), « Les noms généraux : présentation », *Langue française*, 198, 5-18.
- Benninger, C. (2017), « Une chose [X] : P » : une conjonction de contraintes », in C. Lachet, L. Meneses-Lerin & A. Roig (éds), *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale, Gramm-R 38*, Bruxelles, Peter Lang, 77-95.
- Benninger, C. (2018), « Considérons une chose : P. Une construction syntactico-sémantique entre consécuitivité et simultanité », in A. Aleksandrova, C. Benninger, A. Theissen, F. Marsac & J.-P. Meyer (éds), *Construction syntactico-sémantique entre consécuitivité et simultanité en linguistique, langues et parole*, vol. 2, collection Dixit Grammatica, Paris, L'Harmattan, 73-91.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale 1*, réédition 1985 Paris, Tel Gallimard.
- Cruse, D. A. (2000), *Meaning in language*, Oxford, Oxford University Press.
- Cruse, D. A. (2002), « Hyponymy and its varieties », in R. Green, C. A. Bean & S. H. Myaeng (eds), *The semantics of relationships*, Dordrecht, Kluwer, 3-22.
- Groupe μ (1970), *Rhétorique générale*, réédition 1982, Paris, Editions du Seuil.
- Halliday, M. A. K. & Hasan, R. (1976), *Cohesion in English*, Londres, New York, Longman.
- Huyghe, R. (2009), *Les noms généraux d'espace en français*, Bruxelles, Duculot.
- Huyghe, R. (2018), « Généralité sémantique et portage propositionnel : le cas de *fait* », *Langue française*, 198, 35-50.
- Huyghe, R. (2021), « Noms généraux et noms sous-spécifiés : des relations à préciser », Corela, HS-34, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/corela.13475>.
- Kesik, M. (1989), *La cataphore*, Paris, PUF.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? », *Langue française*, 73, 109-128.
- Koch, P. & Oesterreicher, W. (2001), « Langage parlé et langage écrit », in G. Holtus, M. Metzelin & C. Schmitt (eds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. I, 2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 584-627.
- Legallois, D. (2006). « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés », Corela, HS-5, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/corela.1465>.
- Legallois, D. (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia*, 23, 109-127.
- Lyons, J. (1977), *Semantics* (2 volumes), Cambridge, Cambridge University Press.
- Marengo, S. (2011), *Les adjectifs jamais attributs*, Bruxelles, Duculot.
- Milner J.-C. (1967), « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *M.I.T. Quaterly Progress Report*, 84, Research Laboratory of Electronic, 275-285.
- Milner J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil.
- Mortureux, M.-F. (1997), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES.
- Murphy, M. L. (2003), *Semantic Relations and the Lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Murphy, M. L. (2010), *Lexical meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Reichler-Béguelin M.-J. (1995), « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 85, 53-87, [en ligne] <https://doi.org/10.3406/prati.1995.1736>.
- Reichler-Béguelin, M.-J., Denervaud, M. & Jespersen, J. (1990), *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Rosch, E., Mervis, C.-B., Gray, W. D., Johnson, D. M. & Boyes-Braem, P. (1976), « Basic objects in natural categories », *Cognitive Psychology*, 8, 382-439.
- Schmid, H.-J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells. From Corpus to Cognition*, Berlin, De Gruyter.
- Schneedecker (2018a), « Présentation », *Dire l'humain : les noms généraux dénotant les humains*, *Linx* 76, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/linx.2342>.
- Schneedecker (2018b), « Le nom d'homme est-il un nom général ? », *Dire l'humain : les noms généraux dénotant les humains*, *Linx* 76, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/linx.2506>.
- Stosic, D. & Rebeyrolle, J. (2021), *Les noms sous-spécifiés en français : du lexique au discours*, *Corela*, HS-34, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/corela.13454>.
- Theissen, A. (1997), *Le choix du nom en discours*, Genève, Droz.

NOTES

1. Cf., dernièrement, pour les noms généraux en français, le n°198 de *Langue française* (Adler & Moline 2018a) et le n°HS-34 de *Corela* (Stosic & Rebeyrolle 2021).
2. Huyghe (2021, §57) : « En vertu de leur signification minimale et de leur large couverture référentielle, ils se lient aisément par coréférence aux expressions environnantes et sont régulièrement mobilisés dans l'anaphore infidèle ».
3. « The general nouns may be transcategorized up the scale inanimate-animate-human, with *creature* being used for human as well as animate, and *thing* for all three. » (Halliday & Hasan, 1976, 276)
4. Nous précisons « alors », car Halliday & Hasan (1976, 275) utilisent aussi le terme de « superordinate » pour caractériser des NG : « superordinate members of major lexical sets », « superordinate item ». Mais, lorsqu'il s'agit de comparer les modes de reprises anaphoriques (section 6.2, 277-282), une hiérarchie du moins général au plus général se dessine entre « superordinate » et NG.
5. Si *boy* fait partie des exemples de NG dans la liste de départ proposée par Halliday & Hasan (1976, 274) et est encore traité comme un NG dans l'exemple d'anaphore [6 :4b] (p. 277 : *Robert... the boy*), il apparaît ensuite (exemples [6 :7], p. 279-280) comme le nom de départ d'une série d'exemples dans lesquels la généralité croîtra de la manière suivante : *boy* < *child* (terme superordonné) < *idiot* (nom général).
6. Avec une « transcatégorisation » qui, à l'inverse de celle notée par Halliday & Hasan (1976, 276) pour les formations [adjectif de qualité + NG], va de l'humain vers l'inanimé en passant par l'animé non humain.
7. « Il n'existe pas de classe « idiot », « salaud », etc. dont les membres seraient reconnaissables à des caractères objectifs communs » (Milner 1978, 296).

8. Cette non-autonomie référentielle n'est pas d'ordre ontologique comme celle qui caractérise les noms syncatégorématiques de Kleiber (1981), l'occurrence d'un NG – par exemple *chose, objet, être, personne* – n'implique pas nécessairement l'existence d'une occurrence d'un autre type.
9. Ces formes de répétition vont de la répétition lexicale (anaphore fidèle) à l'emploi du NG en passant par l'emploi d'un synonyme ou d'un terme superordonné, avec, ainsi, un degré de généralité croissant dans les reprises lexicalement infidèles synonyme < nom superordonné < nom général.
10. Cette limitation de l'empan référentiel de *thing* semble se fonder sur un sens restreint, qui ne reflète finalement pas ses potentialités référentielles en contexte (certaines d'entre elles, telle la possibilité de référer à des animés ayant d'ailleurs été auparavant évoquées par Halliday & Hasan 1976, 276). En français, le nom *chose* permettra, outre les extensions à des animés (extensions rendues aisément possibles lorsque *chose* est accompagné d'un adjectif affectif comme Halliday & Hasan l'ont noté pour *thing*), la reprise d'états ou de qualité (*Max est de bonne humeur/un homme sensible, la chose est assez rare pour mériter d'être soulignée*), de faits et d'actions (*Max ne veut pas voir les choses ; Max n'a pas fait de grandes choses dans sa vie*), de contenus propositionnels d'actes de discours comme peuvent le faire *question, idée (la chose qu'il m'a dite et qui m'a étonnée, c'est que...)*... *Chose* en français est peut-être virtuellement plus polyvalent encore que *it* en anglais.
11. Nous reprenons ici les jugements d'acceptabilité de Huyghe (2009, 61).
12. *Chose* connaît en outre des emplois indéfinis d'annonce, d'introduction d'une chose qui sera spécifiée juste après (*Je vais te dire une chose : Pierre est parti*, exemple emprunté à Kesik 1989, 143 ; sur ces emplois de *chose*, voir aussi Benninger 2017 et 2018).
13. *Homme* en revanche, semble mieux tolérer ce type d'emplois.
14. Certains emplois particuliers – philosophiques, par exemple – des noms *personne* ou *individu* se prêtent néanmoins facilement à des emplois génériques, au pluriel ou au singulier : *l'aliénation des individus/de l'individu, la philosophie de la personne, penser l'individu, etc.*
15. Il existe des prières pour « libérer les personnes et les lieux », après le passage de sorciers ou autres suppôts de Satan...
16. « Elle attrape les endroits et les êtres d'une plume à la fois précise et rapide, sans chichi. » (*Libération*, 21/11/2021, https://www.liberation.fr/culture/livres/zoe-cosson-aulus-et-coutumes-20211121_JTCIP3KDL5AIJLI4SURFQ4QS4E/).
17. Voir à ce propos Murphy (2010, 114) : « there are other types of hyponymy that many would not consider to be 'true' hyponymy. As Cruse (2000b) [=Cruse (2000) ici] notes, all queens are women, but it's a bit funny to say a queen is a type of woman (but less funny to say a queen is a type of monarch). In other words, we'd probably not list queen in the same taxonomy in which we have the term woman, so queen < woman is not a taxonomic relation, while queen < monarch is. We can think of taxonyms as prototypical hyponyms, since they are reliably transitive and are easiest to describe in the term 'X is a type of Y'. ». Pour cette approche en termes de prototype, voir Cruse (2000 et 2002) et la présentation donnée par Murphy (2003 et 2010).
18. Huyghe (2021, § 18-20) admet *un meuble est un objet* et souligne que certaines différences d'acceptabilité peuvent être l'indice de différences de généralité au sein de la catégorie des NG. Le comportement du nom *objet* dans la structure *X et autres Y* évoquée en (9) confirme ces différences.
19. Les emplois genrés de *homme*, qu'il s'agisse d'emplois génériques ou non, sont, d'après les relevés effectués par Schnedecker (2018b) – 400 occurrences de *homme*, 200 au singulier et 200 au pluriel, extraites de la base de données Wortschatz – beaucoup plus fréquents que ses emplois non genrés. Ils représentent en effet tous les emplois relevés au singulier et 85% des emplois au pluriel. Schnedecker (2018b, § 41) ne relève que 32 cas où « *homme* dénote l'espèce humaine. Il s'agit alors de contextes à caractère religieux ou encyclopédico-historique ». Les généralités portant sur le caractère des

êtres humains se prêtent aussi à ce type d'emploi, comme en (11), « *les hommes ne valent rien* », utilisé par Arlequin comme une forme d'excuse au comportement détestable d'Iphicrate.

20. Et d'autres enclosures sont aussi adaptées : *une espèce d'imbécile, une sorte d'idiot*.

21. Dans *Les salauds vont en enfer*, Milner (1978, 202) souligne que « *salauds* désigne une classe définie objectivement », mais que « le principe de constitution de cette classe n'est autre que l'existence d'énoncés où des êtres *x* sont traités de salauds. Il faut alors traduire : « les êtres qu'on (et non pas *je*) traite de salauds ». »

22. Bien que leur non-classifiabilité n'ait pas mêmes fondements : la non-classifiabilité des NG, leur inaptitude à construire des classes de façon autonome n'est pas liée, contrairement à celle des noms de qualité, à une dimension affective.

23. Leur élasticité est telle que de nouveaux emplois peuvent émerger : la notion de « personne » (*versus* celle d'« homme ») peut ainsi être étendue, d'un point de vue juridique, à des entités non humaines, des animaux voire des fleuves.

24. Ce qui est le cas de chacune des « choses » dont il est question dans les exemples (16) empruntés à Kleiber : « le référent dénoté, à savoir le fait que Paul ait giflé Berthe et que Paul n'écrira pas, appartient à un type d'entités (événements, propriétés, etc.) qui ne sont pas dénommées, qui ne sont pas classifiées. Les actions, événements, propriétés, etc. ne disposent pas de noms qui leur soient propres. Ils ne font donc pas partie d'une classe référentielle dont les individus portent le même nom. Ils sont donc les candidats référentiels privilégiés à une fixation par le mot *chose* (ou par *cela*). » (Kleiber 1987, 118).

25. Surtout *individu*, qui est d'ailleurs noté comme « souvent péjoratif » dans les dictionnaires, lorsqu'il est justement utilisé pour quelqu'un qu'on ne veut pas (ou plus) nommer.

26. L'« émotionnalité », forte ou faible, fait partie des propriétés énumérées par Koch & Oesterreicher (2001) pour opposer proximité (ou immédiateté) et distance communicatives, dans le continuum communicatif « parlé »/« écrit ».

27. Certains NGE (*endroit, lieu*), aussi, semblent ouverts à des reprises infidèles assez variées, ils peuvent notamment reprendre des noms d'objets (cf. Huyghe 2009, 36-37), ce qui n'est pas indifférent à la fonction principale que Huyghe (2009, 15) leur attribue : « présenter des choses, non pas selon leurs caractéristiques inhérentes, mais sous l'angle de leur puissance localisatrice ».

28. Une reprise pronominale au féminin (après la première mention nominale *deux personnes*) pour référer à un homme et une femme, le conducteur et une passagère en (29) et une reprise pronominale qui pourrait nuire à la clarté référentielle en (30), dans la mesure où le SN anaphorisé n'occupe qu'une position de complément du nom dans la phrase précédente et que cette phrase comporte plusieurs SN identiques en genre et en nombre, notamment le SN *cette affaire*, en position de sujet.

ABSTRACTS

The semantic poverty of general nouns and their referential versatility could make them excellent means to achieve a co-referential anaphora. Many contexts, however, do not allow a general noun like *chose* ('thing'), *personne* ('person') or *individu* ('individual') to reiterate a previously classified referent. The difficulties of such reiterations or the (often pejorative)

discursive effects they produce are linked to the referent declassification they involve. In fact, general nouns are distinguished from other superordinate nouns by their weak classifying power. This feature, instead, brings them closer to quality nouns (in Milner's sense), which appear at the top of the generality continuum in some examples proposed by Halliday & Hasan.

On pourrait s'attendre à ce que la pauvreté sémantique des noms généraux et leur polyvalence référentielle en fassent d'excellents candidats aux reprises anaphoriques infidèles. Bien des contextes, néanmoins, ne se prêtent pas à une reprise par un nom général comme *chose*, *personne* ou *individu* d'un référent préalablement classifié. Les difficultés posées par de telles reprises ou les effets discursifs (souvent péjoratifs) qu'elles produisent sont liées à la déclassification du référent qu'elles impliquent. Les noms généraux se distinguent en effet, nous le verrons, des autres noms superordonnés par leur non-classifiante. Cette propriété les rapproche en revanche des noms de qualité (au sens de Milner), qui apparaissent au plus haut du continuum de généralité dans certains exemples proposés par Halliday & Hasan.

INDEX

Mots-clés: noms généraux, noms de qualité, hyperonymes, cohésion du texte, anaphore infidèle.
Keywords: general nouns, quality nouns, hyperonyms, textual cohesion, co-referential anaphora with lexical shift.

AUTHOR

MATHILDE SALLES

Université de Caen Normandie, Centre de recherches inter-langues sur la signification en contexte (CRISCO)